

## N°8 - FÉVRIER 2012 : CONFÉRENCE DE ROBERT CASTEL LA DÉSAFFILIATION, UN CONCEPT PERTINENT POUR LES POLITIQUES JEUNESSE ?

➔ ANALYSE - JACQUELINE FISTRÈS ET EMILE SERVAIS

### DES JEUNES DÉSAFFILIÉS ?

#### INTRODUCTION

En juin 2011, le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ) de Nivelles a invité le sociologue Robert Castel, afin de lui demander si son concept de « désaffiliation », développé pour des adultes, était transposable dans les situations des jeunes dont l'aide à la jeunesse a la charge. La rencontre, durant laquelle des professionnels du secteur ont pu discuter avec lui, a été filmée. Nous voudrions ici apporter un complément à cette vidéo, en tentant de donner quelques repères supplémentaires à propos du concept, au travers des écrits de Castel.

Robert Castel préfère le terme de désaffiliation à celui d'exclusion. L'exclusion correspond en effet, à son sens, à une coupure nette avec le monde, et également à un état statique, définitif. La plupart du temps, les gens ne sont pas à proprement parler exclus, mais fragilisés, en voie de désaffiliation. Cette notion lui paraît intéressante, car elle permet de « remonter » dans les situations et d'analyser ce qui favorise ou aggrave les facteurs de vulnérabilité, avant le décrochage. Elle permet d'aborder la question de la trajectoire, celle qui fait qu'on s'enfoncé dans la désaffiliation, ou qu'on s'en sort. Enfin, elle permet aussi de rendre raison d'une grande variété de situations de précarisation dues à des causes différentes ou cumulées et ainsi de sortir d'une logique de catégorisation (tel groupe social, telle cause structurelle) pour tendre vers une « approche *transversale* par rapport à la définition de ces groupes spécifiques, et *qualitative* ou compréhensive plutôt que quantitative. Qu'ont *en commun* le chômeur de longue durée, le jeune en quête d'emploi et consommateur de stages, l'adulte isolé qui s'inscrit au RMI, la mère de famille « monoparentale », le jeune couple étranglé par l'impossibilité de payer traites et loyers ? Je ferai l'hypothèse qu'ils expriment un mode particulier de dissociation du lien social, que j'appellerai la *désaffiliation* ». <sup>1</sup>

Ces mots ont été écrits il y a vingt ans, ce qui peut paraître loin déjà, au vu de l'évolution socio-économique de la société. Mais l'évolution en question ne fait que rendre plus pertinente encore l'analyse de Castel. Nous proposons donc de nous baser sur cet article de Castel parce qu'il offre l'avantage d'être très didactique et qu'il permet de schématiser les concepts, de manière à voir ensuite si une adaptation de ceux-ci aux problèmes de la jeunesse est possible et quels sont les enseignements qui devraient être les nôtres en matière d'aide à la jeunesse, et notamment de prévention. Dans un second temps, nous aurons recours à des écrits récents pour alimenter la réflexion.

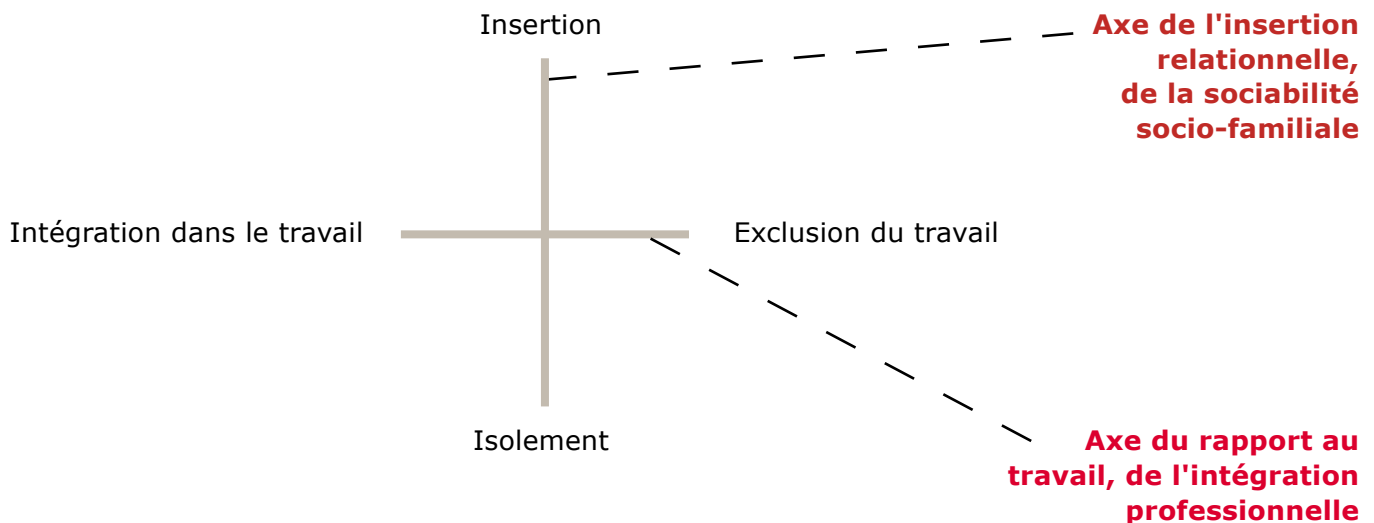
1 Robert Castel, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », in Jacques Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Editions Esprit, 1991, pp. 138-139. Les termes en italiques sont d'origine.

## 1. LE CONCEPT DE DÉSAFFILIATION

Robert Castel distingue deux éléments constitutifs de l'affiliation, et donc déterminants lorsqu'il va s'agir de désaffiliation : le travail, qui permet une insertion dans la société et qui reste, à ses yeux, le grand intégrateur; la sociabilité, qui comprend des aspects relationnels et connecte les individus dans des liens sociaux.

A son sens, la question de la désaffiliation n'est pas qu'économique. « Si [la pauvreté] peut être lue comme un état dont on inventorie les formes en termes de manque (manque à gagner, à se loger, à se soigner, à s'instruire, manque de pouvoir ou de considération...), je voudrais pour ma part envisager les situations de dénuement comme un *effet*, à la conjonction de deux vecteurs ; un axe d'intégration /non-intégration par le travail ; un axe d'insertion / non-insertion dans une sociabilité socio-familiale. Selon ce modèle, les populations susceptibles de relever des interventions sociales sont non seulement menacées par l'insuffisance de leurs ressources matérielles, mais aussi fragilisées par la labilité de leur tissu relationnel ; non seulement en voie de paupérisation, mais aussi en cours de désaffiliation, c'est-à-dire en rupture de lien sociétal. Au bout du processus, la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle isolement. Ce sont deux faces d'une même *condition* [...]. »<sup>2</sup>

On peut donc schématiser le raisonnement de Robert Castel sur une structure où se croisent deux axes, « celui qui va de l'intégration à l'exclusion dans l'ordre du travail, et celui qui va de l'insertion à l'isolement dans l'ordre socio-relational. »<sup>3</sup>



Pour illustrer son propos, Castel présente la figure emblématique du vagabond d'autrefois, qu'il situe « à l'aboutissement du double processus dont il représente la figure-limite. Soit, sur l'axe du rapport au travail, une gamme de positions qui vont de l'attachement à un emploi stable à l'absence complète de travail en passant par la participation à des formes précaires, intermittentes, saisonnières, etc. d'occupations . Sur l'axe de l'insertion relationnelle, on peut également marquer un éventail de positions entre l'inscription dans des réseaux solides de sociabilité et l'isolement social total. Le recoupement de ces deux axes circonscrit des zones différentes de l'espace social selon le degré de *cohésion* qu'elles

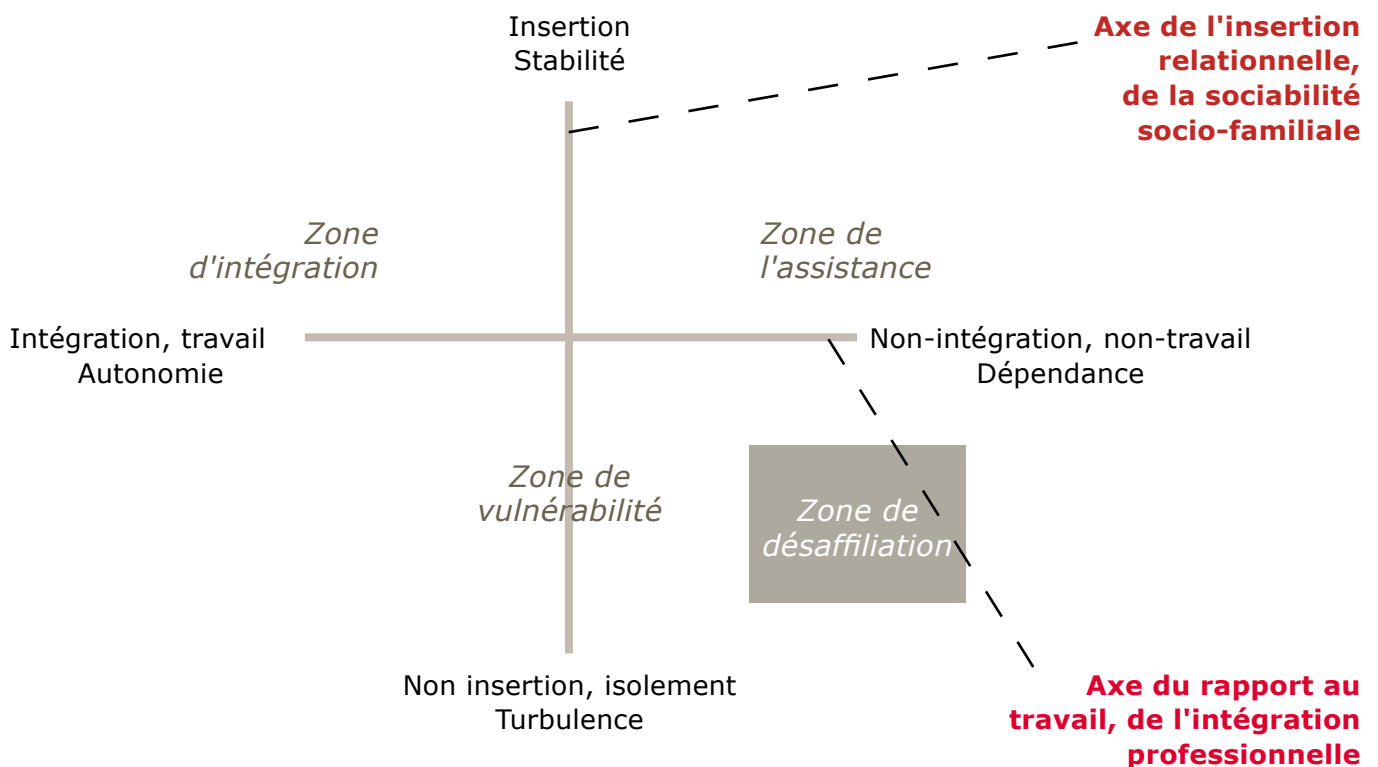
<sup>2</sup> Idem, *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 145.

assurent. En schématisant : être dans la *zone d'intégration* signifie que l'on dispose des garanties d'un travail permanent et que l'on peut mobiliser des supports relationnels solides ; la *zone de vulnérabilité* associe précarité du travail et fragilité relationnelle ; la *zone de désaffiliation* conjugue absence du travail et isolement social. »<sup>4</sup> Le vagabond est donc la figure-limite dans la zone de désaffiliation.

Castel ajoute une quatrième zone, celle de *l'assistance*. Elle est caractérisée par l'association non-travail par incapacité de travailler / fort coefficient d'insertion sociale. Il illustre son propos en puisant dans la société d'Ancien régime : l'indigent invalide (qui n'a pas de travail par incapacité) était secouru (« assisté »), même de manière parcellaire ou paternaliste, alors que l'indigent valide (le vagabond, qui n'a pas de travail mais qui n'est pas incapable de travailler) était considéré comme un danger pour la société, et faisait l'objet de contrôles sévères.

« Le croisement des deux axes travail/non-travail et insertion/non-insertion relationnelle définit ainsi quatre zones, c'est-à-dire quatre modalités de l'existence sociale selon un dégradé qui va d'un pôle d'autonomie à un pôle de dépendance, ou encore d'un pôle de stabilité à un pôle de turbulence maximale. »<sup>5</sup>



Castel nuance cependant le schéma.

1° Les frontières entre les zones sont poreuses, et en particulier la zone de la désaffiliation s'alimente dans celle de la vulnérabilité.

2° Un bon score sur l'un des axes peut compenser, au moins partiellement un mauvais score sur l'autre axe, et réciproquement. C'est la raison pour laquelle la zone de l'assistance représente un élément important, en organisant une solidarité qui est une alternative forte à des risques de fragilisation.

3° La dimension économique, si elle n'est pas négligeable, n'est pas la seule déterminante.

4 *Ibidem*, pp. 147-148.

5 *Ibidem*, p. 149.

Castel avait puisé dans la société d'Ancien régime pour construire son modèle. Il utilise ensuite celui-ci pour expliquer la situation actuelle.

**Sur l'axe du travail / intégration**, la généralisation du salariat, l'état du marché proche du plein emploi que l'on a connu lors des « trente glorieuses », l'instauration de l'assurance obligatoire pour résoudre le problème de ce qui fut autrefois l'indigence invalides, ont permis à un maximum de gens de vivre dans la zone d'intégration. Or, depuis ce qu'il est convenu d'appeler « la crise » des années 70, on assiste à une importante remontée de la vulnérabilité.

Montée du chômage, développement d'un salariat précaire avec des emplois à durée déterminée ont non seulement constitué une « périphérie précaire », mais ont aussi contribué à la « déstabilisation des stables »<sup>6</sup>, avec une disparité croissante des situations, des statuts et des rémunérations, et avec un recours accru à la protection sociale (donc à la zone de l'assistance). Parmi les laissés pour compte, un nombre croissant de jeunes.

**Sur l'axe de l'insertion relationnelle**, une transformation analogue se produit. « Elle sera moins aisée à mettre en évidence, dit Castel, car ce que j'ai nommé ainsi ne présente pas l'homogénéité que comporte l'intégration par le travail. Il faudrait à la fois distinguer et lier au moins deux registres, la variable familiale et la variable disons culturelle, au sens où Richard Hoggart parle de la « culture du pauvre »<sup>7</sup>, le partage de modes de vie enracinés dans une tradition, la participation à des valeurs concrètes, qui, à travers l'investissement dans des pratiques communes et la complicité produite par le sentiment d'appartenir à un même milieu, structurent la vie quotidienne et donnent sens à sa reproduction. »<sup>8</sup>

- Des familles « peau de chagrin »

Pour la dimension familiale, on observe une transformation de la structure familiale qui va dans le sens de son appauvrissement en tant que vecteur d'insertion relationnelle. Le propos n'est pas normatif, il constate simplement que l'isolement, quelle que soit sa raison (divorce, célibat plus ou moins assumé, veuvage, etc.) représente toujours un appauvrissement des supports relationnels. Il y a un rétrécissement des réseaux familiaux, non au sens moral du terme encore une fois, mais au sens pratique : « Une famille restreinte est une famille sans collatéraux, sans « oncle d'Amérique », et, surtout dans les milieux populaires, sans ouvertures sur les relations sociales et professionnelles, sauf celles du père, et éventuellement de la mère [relations qui, traditionnellement, entrouvraient les portes de l'emploi]. Pour les familles « monoparentales », l'horizon est encore plus limité.(...) La fragilisation de la structure familiale, mesurée aux indices précédents, circonscrit une zone de vulnérabilité relationnelle surtout pour les familles les plus démunies, qui n'a pas besoin d'être universelle pour entraîner des effets sociaux destructeurs. Elle représente un courant qui, mêlé à d'autres eaux, alimente le vivier de la désaffiliation. »<sup>9</sup>

- Des relations « culturelles » qui ne permettent plus le « filet de sécurité »

La dimension « culturelle » est celle qui désigne une manière d'habiter un espace et de partager des valeurs communes sur la base d'une unité de condition. Castel emprunte à Richard Hoggart pour désigner cette organisation d'une culture ouvrière en un système fermé de valeurs et de comportements à fonction intégrative forte, produisant des formes de solidarité puissantes, permettant de structurer l'univers en deux pôles : « eux » et « nous », les « nous », tout dominés qu'ils soient, ayant conscience de leur unité. Cette culture ouvrière a perdu sa légitimité, et avec elle s'est dissoute la solidarité populaire.

Les jeunes des banlieues sont, pour Castel, l'illustration la plus frappante de ce double délitement, celui

6 L'expression est empruntée par Castel à D. Linhart et M. Maruani, « Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers, quelques hypothèses », in *Travail et emploi*, n°11, cité par Castel, *op. Cit.* p. 154.

7 R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Ed. De Minuit, 1968.

8 R. Castel, *Op. Cit.*, p. 157

9 Idem, *Ibidem*, pp. 160-161.

de la structure familiale et celui de la culture populaire. « Ils donnent à voir que la désaffiliation n'est pas seulement un état mais une manière d'être (un « ethos ») vécu dans ce rapport au temps à la fois éternel et fugitif, avec un très mince passé, car peu de choses ont été transmises familialement, scolairement, culturellement, et très peu d'avenir car il n'existe que de faibles supports pour y accrocher une trajectoire : *no future*. »<sup>10</sup>

Il ajoute : « Je voudrais éviter une peinture apocalyptique. Ces jeunes, après tout, dira-t-on, sont à peine quelques centaines de milliers d'individus. Ils sont cependant sur une ligne de crête et représentent une des pointes avancées de la désaffiliation en donnant à voir sa limite, une manière d'être et de savoir qu'on est « inutile au monde », pour reprendre une qualification d'abord appliquée aux vagabonds du Moyen-Age. »<sup>11</sup>

Et Robert Castel de conclure son article, en 1991, par ces mots : « L'incidence pratique de ces propos est ainsi de donner à entendre qu'une double politique sociale serait possible ou du moins pensable : l'une, à dominante *préventive*, consisterait à contrôler la zone de vulnérabilité par des mesures générales ; l'autre, à dominante *réparatrice*, se proposerait de réduire la zone de désaffiliation par des mesures concrètes d'insertion. »<sup>12</sup>

## 2. UNE ILLUSTRATION DE LA DÉSAFFILIATION AVEC LES JEUNES DE BANLIEUE : ÊTRE À LA MARGE ET VIVRE EN NÉGATIF

En 2005, des émeutes éclatent à Clichy-sous-Bois et se propagent dans un grand nombre de banlieues françaises. Robert Castel s'est penché plus précisément sur la situation des jeunes de banlieue, qui étaient aux premiers rangs des émeutiers, et que la trop célèbre expression de « racailles » lancée par Nicolas Sarkozy a fixés dans la mémoire collective.

Dans le cadre de cette réflexion, Castel fait table rase de certains clichés qui biaisent la lecture de la situation de la banlieue en « focalisant sur elle tout ce qui fait problème », et il n'hésite pas, d'ailleurs, à paraître un peu provocateur. « Et en tout état de cause, on ne peut rendre compte de l'état de déréliction dans lequel se trouvent effectivement certains quartiers difficiles uniquement par le fait qu'ils seraient laissés à l'abandon et seraient devenus des « zones de non-droit », des jungles urbaines livrées aux caïds et aux voyous, quand ce n'est aux extrémistes islamistes. Cette version policière du ghetto, souvent reprise par les médias, justifie le traitement de cette question des banlieues en termes de reconquête quasi militaire, comme s'il suffisait d'éradiquer « la racaille » pour retrouver la paix civile et l'harmonie sociale. Elle est démentie par les observations de terrain comme par tous ceux (et ce sont souvent les mêmes) qui essaient de comprendre la complexité du problème. »<sup>13</sup>

La banlieue n'est pas un ghetto parce que la puissance publique y est présente :

- à travers la politique de la ville et la présence des services sociaux ;
- à travers l'accès, même imparfait, aux services publics et aux institutions publiques comme l'école ;
- et enfin à travers la présence de ces deux représentants des fonctions régaliennes que sont la justice et la police, même si pour cette dernière, c'est plutôt l'excès de présence que son absence qu'il faut constater.

10 *Ibidem*, p. 164.

11 *Ibidem*.

12 *Ibidem*, p. 167.

13 Robert Castel, *La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue*, éditions de l'EHESS/ Annales. Histoire, Sciences sociales, 2006/4, distribution électronique sur <http://www.cairn.info/revue-annaes-2006-4-page-777.htm>, p. 786.

La banlieue n'est donc pas un no man's land laissé à l'abandon, et, précise Castel, si on a pu dire que le boulevard périphérique qui sépare Paris de ses banlieues fonctionne comme une frontière, « ce n'est pas pour autant le mur de Berlin ».

Castel ajoute : « Pas plus que la banlieue n'est un « ghetto », le jeune de banlieue n'est un « exclu », si du moins on donne à la notion d'exclusion – ce qui n'est pas souvent le cas à travers l'inflation actuelle de ses usages – le sens un peu précis d'instaurer lui-aussi une coupure franche entre deux catégories de la population, les « exclus » se retrouvant complètement retranchés du jeu social parce qu'ils n'ont aucun des droits, des attributs et des ressources nécessaires pour participer à la vie collective. »<sup>14</sup>

En effet, pour Castel, la plupart des jeunes des banlieues françaises bénéficient des droits et des prérogatives essentielles de l'appartenance à la nation française.

- La plupart sont des citoyens français et obtiendront donc à leur majorité les mêmes droits politiques que tous les autres Français.
- Au niveau de la citoyenneté sociale, ils bénéficient des mêmes attributs que les autres : protection contre les principaux risques sociaux, l'accident, la maladie, l'absence totale de ressources.

Les jeunes des banlieues ne sont pas non plus exclus au sens où ils seraient coupés de la culture ambiante. Ils partagent largement les valeurs et les aspirations de la société globale et aspirent à une vie « banale », congruente avec les valeurs des classes moyennes. Les innovations dues à la culture de la rue, comme le rap, font d'ailleurs partie de la culture commerciale.

« Ainsi, le problème qu'affrontent ces jeunes n'est pas d'être en dehors de la société, ni quant à l'espace qu'ils occupent (la cité n'est pas un ghetto), ni quant au statut qui est le leur (la plupart sont des citoyens français et non des étrangers). Mais ils ne sont pas non plus dedans puisqu'ils n'y occupent aucune place reconnue et ne paraissent pas susceptibles de pouvoir s'en ménager une »<sup>15</sup>. Parlant des émeutes des cités en 2005, il ajoute : « Si révolte du désespoir il y eut, c'est qu'ils avaient la conviction d'être placés face à un avenir bouché, démunis des ressources nécessaires pour être reconnus comme des membres à part entière de la société. Leur exil est un exil intérieur qui les conduit à vivre en négatif, sous la forme des promesses non tenues et du déni de droits, un déficit par rapport aux opportunités et aux valeurs qu'est censée incarner la société française. C'est de cette situation paradoxale qui consiste à être à la fois dans et en dehors de la société qu'il faudrait pouvoir rendre compte pour saisir la spécificité de ce type de révolte. »<sup>16</sup>

Si ce raisonnement devait inspirer des politiques jeunesse, il conduirait en conséquence à poser les questions suivantes.

- Comment rétablir une vision des jeunes plus conforme à la réalité (et éviter une stigmatisation qui justifie ce qu'ils subissent) ?
- Comment favoriser des politiques qui permettraient de sortir d'une logique de catégorisation pour tendre, comme le recommande Castel, vers une « approche *transversale* par rapport à la définition de ces groupes spécifiques, et *qualitative* ou compréhensive plutôt que quantitative » ?
- Quelles politiques pourraient préventivement et massivement s'attaquer aux zones de vulnérabilité ?
- Quelles alliances faudrait-il nouer pour défendre les conquêtes sociales en matière d'assistance ?
- Quelles mesures concrètes pourraient permettre de réduire la zone de désaffiliation pour les jeunes (à l'heure même où l'on semble s'accommoder de l'augmenter) ?

14 Idem, *Ibidem*.

15 *Ibidem*, p. 788.

16 *Ibidem*.